



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 août 2018

**Réaction de Présanse à la parution du rapport de Madame Charlotte Lecocq « Santé au travail : vers un système simplifié pour une prévention renforcée », fait à la demande du Premier Ministre.**

Le rapport sur la Santé au travail confié par le Premier Ministre à Madame Charlotte Lecocq, députée du Nord, Monsieur Henri Forest, ancien secrétaire confédéral de la Cfdt et à Monsieur Bruno Dupuis, consultant senior en management, avec l'appui de Monsieur Hervé Lanouzière, Inspection Générale des Affaires Sociales, a été remis au Premier Ministre ce mardi 28 août 2018. Il privilégie un système centralisé étatisé pour une prévention renforcée et exprime l'ambition d'élever la santé au travail au rang des grandes causes nationales.

Pour ce faire, il propose une refonte radicale du dispositif d'acteurs œuvrant dans ce champ. Ce projet est ainsi de nature à remettre en cause l'existence de la plupart d'entre eux, notamment les Services de Santé au Travail Interentreprises.

Présanse, auquel adhèrent les quelque 240 Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) en France, qui interviennent eux-mêmes auprès d'1,5 million d'établissements et 15 millions de salariés et qui emploient 16 000 personnes, est donc directement concerné.

L'association de SSTI exprime à ce stade le point de vue suivant :

**Les objectifs de simplicité, de lisibilité, d'innovation, d'efficacité pour développer la prévention, dans une approche qui allie santé des salariés et performance de l'entreprise, sont d'autant plus partagés que les SSTI sont engagés sur ces axes (cf. document en pièce jointe « 10 engagements pour la prévention »).**

Le défaut de pilotage et de cohérence des politiques régionales de santé au travail est bien identifié. Au-delà de la discussion sur le choix stratégique, **le scénario centralisateur proposé en réponse demande cependant à être approfondi d'un point de vue opérationnel pour en apprécier la faisabilité et donc la pertinence au regard des objectifs visés.**

**La dimension sociale dans la branche professionnelle, qui compte 16 000 collaborateurs, est également à considérer selon les scénarii.**

Présanse et ses adhérents SSTI, en vue des négociations qui sont susceptibles de s'ouvrir avec les partenaires sociaux, ne sont donc pas en retrait d'une demande d'évolution qu'ils estiment eux-mêmes utile et souhaitable, étant en contact quotidien et en proximité des entreprises. Pour autant, **dans l'attente de précisions indispensables, et avec la préoccupation d'assurer la continuité du service aux TPE et PME qui sont leurs adhérents, leur position est, de fait, réservée quant au projet présenté par le rapport.**

**Les 240 Services de Santé au Travail Interentreprises en France, leurs représentations régionales et nationale, sont pour l'heure à la disposition des décideurs pour la construction d'un nouveau dispositif.** Il s'agit de pouvoir participer à un travail qui prendra le temps d'anticiper les impacts concrets en matière de responsabilités des acteurs, de ressources humaines, de financement, d'organisation, d'infrastructures immobilières et informatiques, d'un projet de transformation de cette ampleur.



#### **Contact presse**

Boris Cavaglione – Agence Epoka pour Présanse  
06 84 84 37 53 – [bcavaglione@epoka.fr](mailto:bcavaglione@epoka.fr)

**À propos de Présanse :** Association à but non lucratif, Présanse est l'organisme représentatif des Services de Santé au Travail Interentreprises. Il en regroupe 240, couvrant tout le territoire national, employant 16 000 collaborateurs dont près de 5 000 médecins du travail.

<http://www.presanse.fr/>